

Le Pacte civique

L'actualité envahissante du 15 mai dernier, qui a débordé sur les jours suivants, et les informations « présumées », concernant une certaine suite d'un grand hôtel New-Yorkais, diffusées en boucle à la radio et à la télévision, ont occulté d'autres événements qui auraient mérité d'être présentés à nos concitoyens.

En particulier, en cette même fin de semaine, 450 personnes environ étaient réunies à Issy les Moulineaux pour participer à la présentation, par un collectif d'associations et de personnalités, d'un projet dont Jean-Baptiste de Foucauld est le principal meneur : le Pacte civique.

L'originalité de cette initiative est qu'il ne s'agit pas seulement d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle pour qu'ils jettent les bases d'un « nouveau contrat social et citoyen », mais aussi d'impliquer chacun de nous personnellement. C'est ainsi que des groupes de travail ont préparé des fiches sur des thèmes prioritaires, en indiquant la finalité visée, les objectifs à atteindre et les engagements à prendre dans le contexte de crise économique, financière, sociale, écologique et morale que nous connaissons.

Les promoteurs de cette idée soutiennent qu'il faut jouer sur tous les tableaux, c'est à dire mettre en œuvre des mesures structurelles appropriées et adapter nos mentalités et nos comportements individuels ainsi que le fonctionnement des organisations. Ils proposent de construire "un futur désirable" autour de quatre axes fondamentaux :

- la créativité, pour donner du sens aux changements décidés.
- la sobriété, pour économiser les ressources, vivre de façon solidaire et distinguer l'essentiel du superflu.
- la justice pour assurer le respect des droits fondamentaux pour tous et le partage des richesses.
- la fraternité pour n'oublier personne et mobiliser les capacités de tous.

DES PERSONNALITÉS SOUTIENNENT LE PACTE CIVIQUE
(les citations sont extraites du communiqué de presse du collectif)

Jacques Delors a dit son « admiration pour le travail efficace accompli, depuis trois ou quatre ans, par les associations qui ont lancé ce Pacte civique. C'est une entreprise radicale, qui ne consiste pas seulement à questionner les programmes électoraux, mais vise à provoquer un changement plus important. » Il a conclu son intervention en rappelant que « le Pacte civique ne pourra se développer qu'en incarnant deux valeurs fondamentales : le res-

pect de tous et la quête de sens. Mais gare à ne pas tomber dans l'écueil du moralisme. » Encore que, comme l'a suggéré Jean-Baptiste de Foucauld, « plus de morale peut contribuer à nous redonner du moral ».

Jean-Paul Delevoye, Président du Conseil économique, social et environnemental, ex-Médiateur de la République, a apporté son soutien dès l'ouverture du colloque : « On ne peut être consommateur de la République ; (...) il faut absolument réveiller la citoyenneté, réveiller la responsabilité, réveiller le respect ».

Marcel Grignard, secrétaire général adjoint de la CFDT, a souligné les difficultés pour le syndicalisme de ne pas se couper de la société : « Il faut passer des intérêts particuliers à l'intérêt général. Mais l'intérêt commun, ça se construit ! »

Maria Nowak, fondatrice de l'Association pour le droit à l'initiative économique, a souhaité que le Pacte civique approfondisse sa position par rapport à l'économie. Le président d'ATD Quart-Monde, Pierre-Yves Madignier, a affirmé que « la société se mutile en excluant les plus pauvres ». Mais, pour que le civisme soit une valeur partagée, il faut que l'exemple vienne d'en haut et que les hommes politiques ne soient pas complices des démesures de nos sociétés qu'a dénoncées Patrick Viveret.

Bariza Khiari, sénatrice PS de Paris, a été séduite par la recherche de sens et d'exigence morale qui émanait des textes du Pacte civique, tandis que Yann Wehring, porte parole du Modem, invitait à garder toute l'exigence de la démarche pour échapper à la tentation de vouloir rassembler tout le monde autour de consensus mous sans signification.

Si les protagonistes de ce projet visent clairement à jouer un rôle et à influencer la prochaine élection présidentielle, cette dernière ne devrait pas en être le terme. A la fin de l'année 2012, il est prévu une première estimation des suites données aux engagements pris tant par les citoyens s'auto-évaluant que par les responsables politiques. Fin 2013, un nouveau bilan permettra de décider des suites à envisager : fin, poursuite ou transformation du Pacte civique.

Pour en savoir plus et suivre l'actualité de cette action : www.pacte-civique.org

Jean POULAIN

Culture et liberté - juin/juillet 2011